

Olympiades Intergénérationnelles d'Izon - 15 juin 2024

- Règlement Intérieur -

Article 1 : Objectif de l'événement

Les Olympiades Intergénérationnelles d'Izon, organisées le 15 juin 2024, ont pour objectif de promouvoir les liens intergénérationnels au sein de la commune à travers un événement festif axé sur le jeu, le sport, et la convivialité.

Article 2 : Participants

1. Les Olympiades sont ouvertes à tous et l'inscription est gratuite.
2. La participation se fait par équipes de deux personnes au minimum. Il n'y a pas de nombre maximum, mais afin que tout le monde participe, nous conseillons de constituer des équipes de trois ou quatre personnes.
3. Les équipes seront constituées de manière mixte et mélangeant le plus possible de générations différentes en leur sein, favorisant ainsi l'esprit d'entraide et de collaboration intergénérationnelle.
4. Chaque équipe se choisira un nom à l'inscription et se verra attribué un numéro et un dossard.

Article 3 : Inscriptions

1. Chaque équipe doit s'inscrire auprès des organisateurs avant de débiter la série d'épreuves des olympiades. L'inscription peut se faire en amont, en remplissant une fiche d'inscription disponible en mairie ou sur le site internet municipal www.izon.fr ou encore par email à izonfaitlafete@gmail.com, mais également sur place, jusqu'à 14h00 (au-delà, les participants n'auraient pas le temps de boucler le parcours).
La fiche d'inscription est également disponible en dernière page de ce règlement.
2. Les animateurs de chaque atelier pourront demander à l'équipe de désigner un ou plusieurs champion(s) en fonction de l'épreuve.

Article 4 : Déroulement des Épreuves

1. Les Olympiades comprennent une variété d'épreuves de jeux, sports et activités ludiques.
2. Chaque équipe devra participer à toutes les épreuves du "décathlon" intergénérationnel.
3. Les épreuves seront animées dans un esprit de fair-play et d'entraide, promouvant la coopération entre les générations.
4. Les animateurs d'ateliers pourront proposer différents niveaux sur leurs épreuves, la notation pourrait ainsi être différente en fonction des choix de parcours de l'équipe.



Article 5 : Respect et Fair-Play

1. Le respect des autres participants, des organisateurs, et du matériel mis à disposition est obligatoire.
2. Tout comportement non sportif, agressif ou discriminatoire entraînera l'exclusion de l'équipe concernée.

Article 6 : Système de comptabilité des résultats d'épreuves

1. Un barème de points ainsi qu'un système de certification est mis en place pour chaque atelier, par les organisateurs.
2. Mise en place d'un « bonus intergénérationnel » : les équipes composées d'au moins trois générations différentes auront droit à un bonus de 10 points.
3. Le comptage des points aura lieu au fur et à mesure, tout au long de la journée.
4. Chaque atelier disposera d'un système de notation propre, mais le total sera le même pour tous. Il est dans l'intérêt des participants visant le podium de participer à toutes les épreuves.

Article 7 : Absence de tricherie

Toute équipe prise en flagrant délit de tricherie sera disqualifiée.

Article 8 : Arbitrage

Les décisions arbitrales des organisateurs ne peuvent être remises en question dans la mesure où elles constituent une simple application du présent règlement.

Article 9 : Remise des Prix

1. Une remise des prix aura lieu en fin de journée, aux alentours de 17h30/18h00.
2. Toutes les équipes participantes recevront une reconnaissance pour leur implication.
3. Des prix spécifiques seront attribués aux trois équipes les plus performantes et qui auront obtenu les plus grandes sommes de points.

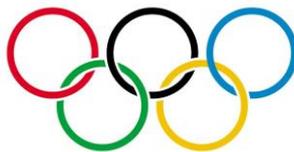
Article 10 : Règles Sanitaires

1. Les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur le jour de l'événement.
2. Les organisateurs mettront en place les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de tous les participants.

Article 11 : Modifications

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au règlement si nécessaire, tout en veillant à en informer les participants.

En participant aux Olympiades Intergénérationnelles d'Izon, chaque équipe accepte de se conformer à l'ensemble des règles énoncées dans ce règlement intérieur.



Olympiades Intergénérationnelles d'Izon - 15 juin 2024

- Bulletin d'inscription -

Informations sur l'Équipe :

- Nom de l'Équipe :
- Capitaine de l'Équipe :
- Nombre de Participants :

Coordonnées du Capitaine :

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Numéro de Téléphone :
- Adresse Email :

Membres de l'Équipe (Nom, Prénom et âge) :

1.
2.
3.
4.
5.
6.

Catégorie d'Âge :

() Enfants (moins de 12 ans) // () Adolescents (12-18 ans)

() Adultes (18-60 ans) // () Seniors (plus de 60 ans)

Décharge de Responsabilité :

Je soussigné(e),[Nom du Capitaine], capitaine de l'équipe[Nom de l'Équipe], déclare que tous les membres de notre équipe participent volontairement aux Olympiades Intergénérationnelles d'Izon.

Nous comprenons les risques inhérents à la participation à des activités sportives et ludiques et nous dégageons la responsabilité de la municipalité et des organisateurs en cas d'accident ou de dommage pendant l'événement.

Date :

Signature du Capitaine :

Remarque : Veuillez retourner cette fiche d'inscription dûment remplie à l'accueil de la mairie ou par mail à izonfaitlafete@izon.fr ou lors de la journée des Olympiades Intergénérationnelles le 15 juin 2024. Les inscriptions sur place seront également possibles, mais nous encourageons fortement la pré-inscription pour une meilleure organisation de l'événement.